COMPIERRE

(export du DFSM au 23/11/2026 à 19:08)

[1] COMPIERRE Médecine - Pharmacopée

nom fém.
Etymologie TL II 627a : compierre

Définition Cette herbe*, en tant qu'elle entre dans la composition de remèdes contre les apostumes*.

Citations

- Item contre chaudes apostumes soit mise ceste herbe [hepatica fontis] broie dessus car elle repercute moult fort la matere, ceste herbe a non compierre .
  Anon., *Livre des simples medecines, 10227, 1373, ca 1470, fol. 78r.*

[2] COMPIERRE Sciences de la nature - Botanique

nom fém.
Etymologie TL II 627a : compierre

Définition Herbe* qui croît en s’accrochant aux pierres, dans les fleuves et les lieux humides.

Notes

- Note encyclopédique

  Tobler-Lommatzsch propose l'identification suivante : lichen ou mousse. cf. Tobler-Lommatzsch, II, 627, 34 : Hepatica in fluminibus et locis humidis lapidibus adhaerens, gallice « compierre ». (HMondev. Chir S 281 a). Nom latin : Hepatica fontis.